



Syndicat Intercommunal de Gestion des transports scolaires à destination des collèges

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE - LUYNES - SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DE GESTION DU
TRANSPORT SCOLAIRE À DESTINATION DES COLLÈGES
SÉANCE DU 20 MARS 2024

Date de convocation

01/03/2024

Date d'envoi

04/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 18h00 le Comité Syndical Intercommunal de Gestion du Transport Scolaire à Destination des Collège dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET, Président en exercice.

Nombre de membres

En exercice : 6
Présents : 6
Absents : 0
Pouvoirs : 0
Votants : 6

Etaient présents :

Mesdames Christine BLIN, Sylviane FORTUN, Brigitte BESQUENT,
Messieurs Sébastien MARAIS, Jean-Michel ARNAUD.

Absents excusés :

Madame /
Monsieur /

Assistait également sans voix délibérative les déléguées suppléantes :

Mesdames Danièle HOUDU, Christine MÉNORET, Estelle MARTINS.



Assistait également à la réunion sans voix délibérative :

Monsieur Gérard PERRIER Directeur Général des Services - Ville de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN.



En application des dispositions des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte de gestion du comptable public doit être approuvé préalablement au vote du compte administratif.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2023, sans les reports 2022, sont repris dans le tableau ci-dessous qui est extrait du compte de gestion.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	19 624.68 €	351 883.98 €	371 508.66 €
Titres de recettes (b) émis	2 472.02 €	192 377.77 €	194 849.79 €
Réductions de titres (c)		391.00 €	391.00 €
Recettes nettes (d=b-c)	2 472.02 €	191 986.77 €	194 458.79 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	19 624.68 €	351 883.98 €	371 508.66 €
Mandats émis (f)		213 081.02 €	213 081.02 €
Annulations de mandats (g)		10 994.94 €	10 994.94 €
Dépenses nettes (h=f-g)		202 086.08 €	202 086.08 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	2 472.02 €		
(h-d) Déficit		10 099.31 €	7 627.29 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2023, tel qu'il lui a été présenté par le Comptable de la collectivité, dont les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Fc

Madame Sylviane FORTUN,
Déléguée Titulaire

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **27 MARS 2024**

Et sa publication le site internet de la commune le **27 MARS 2024**

Le Président,

